

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

L'organisation syndicale a besoin de forces militantes pour :

- **Constituer un collectif riche de la diversité géographique et professionnelle de ses membres**
- **Développer son audience sur l'ensemble du territoire**
- **Faire connaître ou reconnaître ses spécificités dans la réflexion et l'action**
- **Gagner en réactivité sur tous les dossiers professionnels**
- **Défendre et accompagner au plus près du terrain les personnels qui le nécessitent**

J'accepte de représenter l'UNSA SPJJ :

- **Au Comité Social d'Administration interrégional (C.S.A.I)**
- **Au Comité Social d'Administration territorial (C.S.A.T)**
- **A la Formation Spécialisée s'occupant des questions SST**

J'accepte d'être correspondant local de l'UNSA SPJJ

Se syndiquer c'est

- ✓ Joindre sa force aux autres et être ainsi mieux informé et défendu
- ✓ Renforcer le poids de l'UNSA SPJJ auprès de l'administration pour défendre tous les personnels dans leurs droits individuels et collectifs, et défendre également l'avenir de la PJJ.
- ✓ S'intéresser à nos professions et à leur devenir
- ✓ Participer à la vie du syndicat en élisant les responsables et en votant sur les orientations

à noter : la cotisation syndicale est en partie déductible des impôts sur le revenu :

Exemple une cotisation de 126 € ouvre droit à un crédit d'impôt de 83 € ; reste à votre charge 43 €

UNSA SPJJ – cotisations pour l'année 2026– montant annuel -					
<i>La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66% du montant versé- ce que vous paierez après impôt.</i>					
Indice majoré	Montant en €	Indice majoré	Montant en €	Indice majoré	Montant en €
Inférieur à 370	68 € *(23.12)	511 à 550	126 € *(42.84)	751 à 800	210 € *(71.40)
371 à 410	84 € *(28.56)	551 à 610	147 € *(49.98)	Au-delà	227 € *(77.18)
411 à 450	94 € *(31.96)	611 à 700	168 € *(57.12)	Contractuels C ou B	68 € *(23.12)
451 à 510	110 € *(37.40)	701 à 750	189 € *(64.26)	Contractuels A	100 € *(34)
RETRAITÉS : cotisation forfaitaire de 20 € pour les catégories C, 40 pour les catégories B et 60 pour les catégories A					